

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 avril 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Thierry CARBIENER ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise BUFFET
- Excusé(s) : Madame Françoise BEY
- Absent(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Rapporteur : Monsieur André ERBS

**N° CD/2019/006 - 655 - Contrats Départementaux**  
**Contrat Départemental - Proposition de financement et d'approbation du projet de convention partenariale pour la création de la Maison des Aînés et des aidants de Sélestat**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental du Bas-Rhin :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé matérialisée par le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le projet de développement et d'attractivité de Maison des Aînés et des Aidants de Sélestat, détaillé dans le présent rapport.
- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet comme suit :
  - \* soutien à l'innovation et à la conduite de projet
  - \* mise en place d'un plan d'actions co-construites porté par la Maison des Aînés et des Aidants sur le périmètre des Communautés de communes de Sélestat, du Ried de Marckolsheim et de la Vallée de Villé
  - \* mise à disposition du matériel informatique de l'accueil, du système d'information partagé « e-parcours » permettant l'accès à une rubrique « accueil orientation - Maison des Aînés », d'un outil sharepoint (Licence E) permettant le partage interne d'information, ainsi que du matériel de reprographie (imprimante mutualisée entre les différents partenaires) pour une valeur de 6000 € ;
- décide d'attribuer une contribution de financière de 150 000 € à la Ville de Sélestat pour le projet de Maison des Aînés et des Aidants de Sélestat au titre du dispositif départemental en faveur des locaux mis à disposition par une collectivité pour y héberger des services du Département et au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité ;

- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour le projet de développement et d'attractivité de la Maison des Aînés et des Aidants et la convention financière joint en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention de fonctionnement pour la Maison des Aînés et des Aidants de Sélestat jointe en annexe joint en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention d'occupation entre le Conseil Départemental et la Ville de Sélestat jointe en annexe joint en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention financière entre le Conseil Départemental et la Ville de Sélestat joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise le Président du Conseil Départemental à signer la convention de partenariat de la Maison des Aînés et des Aidants, la convention financière, la convention d'occupation ainsi que la convention de fonctionnement.

**Non participation au vote :** Monsieur Marcel BAUER

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190404-lmc1126123-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 11/04/19